





MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE 2024

pour les élèves affectés en classes de 2de GT et 2de professionnelle, 1ère année de CAP, 1STMG et 1ST2S, 3ème Prépa Métiers, 1ASSP, 1MELEC, 1MS et 1TCI

Madame, Monsieur,

Afin de vous faciliter les démarches d'inscription et à la lumière des dernières années, nous vous proposons de réaliser l'inscription de votre enfant à partir de l'organisation suivante et des documents fournis :

Un questionnaire à remplir dans le module **Télé Services Inscriptions**, pour vérifier vos données personnelles et inscrire votre enfant. Si votre enfant était élève en 2MREMI ou 2MTNE au LP Charles de Bovelles, il n'est pas nécessaire de passer par TSI, vous avez reçu un dossier papier.

Ce module sera ouvert le 26/06/2024 dès 15h à : https://educonnect.education.gouv.fr

Des documents qui seront ramenés sur une chaîne d'inscription : vous pouvez les imprimer, les signer et les ramener, ce qui vous fera gagner du temps ou les remplir sur place.

- Document "autorisations"
- Questionnaire de santé pour les nouveaux élèves dans l'établissement
- PAP, PAI, PPS si votre enfant en bénéficie,
- Fiche internat si interne
- · Autorisation Applypro accompagnée des documents demandés

Documents à fournir en supplément pour les nouveaux élèves :

- · Certificats de vaccination
- Copie du livret de famille
- Copie de la carte d'identité
- Attestation recensement ou JDC (futurs élèves de 1ère et Terminale)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- RIB (avec nom prénom de votre enfant précisés au dos). Au LP RIB de l'élève si majeur ou le sera durant 2024-2025
- La décision judiciaire en cas de situation particulière (séparation, divorce, garde...).
- En 2GT uniquement: copie des bulletins trimestriels des 3 trimestres de 3ème (ou au moins des 2 premiers trimestres)
- Document sur le travail des mineurs sur machines dangereuses pour les 2MTNE, 2RICS, 2MREMI, 1MELEC, 1TCI
- Chèque pour l'adhésion de la PEEP si adhésion accompagné des documents à remplir

Pour les élèves affectés mais déjà élèves dans l'établissement : 1TCI, 1MELEC : questionnaire de renouvellement du travail des mineurs sur machines dangereuses.

Calendrier des chaînes d'inscription, selon la classe de votre enfant en 2024-2025:

Lycée Général et technologique

2de GT	27/06/2024	8h – 12h30, 13h30-19h
	28/06/2024	8h – 12h30, 13h30-18h
1STMG, 1ST2S	01/07/2024	13h à 18h

Lycée Professionnel

Troisième prépa-métiers	27/06/2024	13h à 19h
положе разра шолож	27/06/2024	de 13h à 19h : 2MREMI
En 2de professionnelle	28/06/2024	de 8h à 12h30 : 2ASSP
		de 13h30 à 18h : 2MS, 2MTNE
En 2ème année de Baccalauréat professionnel	27/06/2024	de 13h à 19h : 1MS
pour les élèves de MELEC, ASSP, MS et TCI	28/06/2024	de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h : 1ASSP/1MELEC/1TCI
En 1ère année de CAP	27/06/2024	de 13h à 19h : 2CAP AAGA / 2CAP RICS
	28/06/2024	de 8h à 12h30 : 2CAP AEPE

Sous ce lien et avec ce QR code, vous trouverez :

- les documents à fournir sur la chaîne
- l'ensemble des règlements de l'établissement, de l'internat, des services hébergement et restauration
- les listes de livres et fournitures et l'organisation de la Rentrée 2024 pour les élèves
- des documents d'information utiles à connaître sur les transports, la carte HDF, l'intendance, l'UNSS,



https://nuage03.apps.education.fr/index.php/s/5JJe5PzkzL4qyTm

Je vous en remercie par avance et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

B. Revelle, Proviseur des lycées Jean Calvin et Charles de Bovelles